

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 19/11/2025

Remise du Prix National de la Construction Hors-Site 2025 au Salon des Maires

Le 18 novembre à 17h

Une distinction majeure au service de l'innovation architecturale
vers de nouvelles pratiques constructives

Mardi 18 novembre, sur le stand de l'Ordre des Architectes au Salon des Maires, s'est tenue la remise du Prix National de la Construction Hors-Site 2025, en présence de Christophe Millet, président du Conseil national de l'Ordre des architectes et Stéphan de Faÿ, Directeur général de Grand Paris Aménagement et Président de l'Association Filière Hors Site France.

L'Association Filière Hors-Site France a lancé le 5 juin dernier, le Prix National de la Construction Hors-Site 2025, en co-présidence avec le Conseil national de l'Ordre des architectes pour récompenser des réalisations exemplaires mettant en œuvre une qualité constructive hors-site et une création architecturale d'intérêt public.

Les 17 projets nominés ont été dévoilés par le comité scientifique au SIBCA, début septembre. Chaque projet a ensuite fait l'objet d'une visite et d'une audition par les membres du jury, jusqu'à la mi-octobre.

Les membres du jury étaient constitués de profils variés :

Anne Speicher (Baumschlager-Eberle), Clément Vergely (Vergély Architectes), Madeleine Masse (Atelier SOIL), Maud Caubet (Maud Caubet Architectes), Lucile Leyer (Atelier YLE), Valérie Lasek (EPA Bordeaux Atlantique), Axel David (USH Pays de Loire), Fabrice Millet (Millet Sybois), Jonathan Chemouil (Demathieu et Bard), Philippe Rozier (AQC), Klaas de Rycke (Bollinger-Grohmann), Adrien Petit (MIQCP), Stephan de Fay (Filière Hors Site France), Christophe Millet (Conseil National de l'Ordre des Architectes).

Hier, au Salon des Maires, 6 projets ont été récompensés, par catégories dont un grand prix, ainsi que deux prix spéciaux du jury. L'ensemble des lauréats étaient présents, en équipe (Maîtrise d'ouvrage / Maîtrise d'œuvre / Entreprise) pour recevoir leur trophée.

Les six projets lauréats, dans l'ordre croissant, sont :

Contacts presse

Association Filière Hors site France :

Léa DELPECH

lea.delpech@filiere-hors-site.fr - 07 66 68 67 31

CNOA :

Gaëlle GICQUEL

gaelle.gicquel@cnoa.com - 06 85 84 64 49

Deux prix spéciaux du jury consacrent, au-delà de la qualité des projets, une démarche innovante :

- [Relais d'Italie](#), Paris 13^e

Equipe : Nodos architecture (Pablo Katz), Artis

Le Relais d'Italie, issu du concours « Réinventer Paris », incarne un modèle innovant de requalification du patrimoine urbain par la construction hors-site. En surélevant un ancien conservatoire grâce à 18 modules 3D en ossature bois, l'opération conjugue densification maîtrisée, performance environnementale et rapidité d'exécution (pose en six nuits). Le projet démontre la capacité du hors-site à créer une mixité verticale (logements, culture, travail, loisirs) tout en limitant les nuisances et les déchets de chantier. La démarche hors-site employée grâce à la conception modulaire est réversible et évolutive. Le taux hors-site atteignant 95% pour la partie neuve est remarquable. Elle a été soutenue par le BIM et le processus LEAN, illustrant une approche vertueuse et répliquable. Alliant innovation technique, sobriété architecturale et engagement social, le Relais d'Italie s'impose comme une référence de la ville durable et inclusive.

- [Bureaux Eiffage](#), Longvic

Equipe : 2A Design, Eiffage B3 Ecodesign

Ce projet incarne la vision de 2A Design illustrant son approche innovante et durable de la construction hors-site mettant en œuvre des conteneurs maritimes dits "dernier voyage". Les bureaux d'Eiffage à Longvic ont été conçus à partir de 94 conteneurs maritimes recyclés et transformés en 2 300 m² de bureaux et 1 000 m² d'entrepôts dans une architecture sobre, fonctionnelle et pérenne. La préfabrication en atelier garantit une qualité d'exécution optimale, des délais réduits et un chantier à faible nuisance. Conçu pour atteindre l'objectif E3C2, le site intègre une toiture végétalisée, des parkings perméables, un bassin d'orage et des panneaux photovoltaïques de 250 kWc. Le taux hors-site du projet atteignant 44% est remarquable. Le projet favorise le bien-être des usagers grâce à des espaces lumineux, flexibles et confortables. Par son implantation et son écriture contemporaine, il participe à la requalification urbaine du secteur.

- **Catégorie TRAVAILLER :** [Bureaux Niwa](#), Toulouse

Equipe : Studio Montazami, GA, Ossabois, Prega

NIWA est le nouveau siège de l'entreprise GA Smart Building à Toulouse. Il incarne la réinvention du hors-site comme vecteur d'innovation architecturale, environnementale et sociale. Ce démonstrateur bas-carbone associe structure bois-béton, façades biosourcées préfabriquées et systèmes énergétiques pilotés par l'IA. Le hors-site y devient une grammaire créative, garantissant précision, qualité d'exécution et réduction d'impact environnemental. Pensé comme un lieu de vie

Contacts presse

Association Filière Hors site France :

Léa DELPECH

lea.delpech@filiere-hors-site.fr - 07 66 68 67 31

CNOA :

Gaëlle GICQUEL

gaelle.gicquel@cnoa.com - 06 85 84 64 49

avant tout, NIWA favorise les usages hybrides et le bien-être des usagers dans des espaces ouverts, flexibles et lumineux. Vitrine de l'expertise industrielle de GA Smart Building, le projet démontre que l'industrialisation peut sublimer l'architecture et incarner un modèle reproductible et durable pour la ville de demain.

- **Catégorie REHABILITER :** Résidence Moulin du Bois, Nantes

Equipe : Atlantique Habitations, Floret-Scheide architecte, LCA

Le projet Moulin du Bois à Saint-Herblain réinvente la réhabilitation énergétique en milieu occupé grâce à la préfabrication bois hors-site. Dans le cadre de la démarche EnergieSprong, l'opération transforme 46 logements sociaux en bâtiments à énergie zéro sur 30 ans. Les façades ossature bois (FOB) intégrant les isolants biosourcés, les menuiseries et les pare-vues sont assemblées en usine puis posées rapidement, limitant les nuisances pour les habitants. L'usage de bois français et d'isolants naturels garantit un faible impact carbone et une ressource locale.

L'architecture, rythmée par le bardage Douglas et l'extension des balcons (doublant leurs surfaces), redonne identité et qualité d'usage à l'existant. Chantier propre, rapidité d'exécution et innovation technique font de Moulin du Bois un modèle reproductible de réhabilitation durable et sensible.

Taux HS.

- **Catégorie ACCUEILLIR & APPRENDRE :** Groupe scolaire Simone Veil, Bussy-Saint-Georges

Equipe : Aménagement 77, TOA, Arbonis

Le groupe scolaire Simone Veil illustre une démarche réussie de construction hors-site durable et innovante. Réalisé en modulaire 2D bois, il conjugue rapidité d'exécution, haute performance environnementale (E3C2, HQE, Effinergie 2017, Bâtiment biosourcé) et qualité architecturale. Pensé pour être réversible et évolutif, l'ouvrage anticipe les besoins futurs du quartier éco-labellisé du Sycomore. La préfabrication en usine a permis une maîtrise des délais, des coûts et des nuisances, tout en garantissant une précision d'exécution remarquable. L'intégration du BIM et du Lean management a optimisé la conception et la coordination. Ce projet démontre la pertinence du hors-site pour des équipements publics, alliant performance, confort d'usage et pédagogie environnementale.

Contacts presse

Association Filière Hors site France :

Léa DELPECH

lea.delpech@filiere-hors-site.fr - 07 66 68 67 31

CNOA :

Gaëlle GICQUEL

gaelle.gicquel@cnoa.com - 06 85 84 64 49

- **Catégorie HABITER & GRAND PRIX : M9A Michigan Garden**, Paris 13^e

Equipe : Icade, Parc, Spie Outarex

Conçu intégralement en bois et monté hors-site, le projet des 89 logements de l'îlot M9A relève le défi d'une construction au-dessus du faisceau ferroviaire de la gare d'Austerlitz. Grâce à une ingénierie bois innovante et des appuis limités à 6 mètres, l'opération allie performance structurelle et légèreté. Le chantier à sec, propre et silencieux, illustre les atouts multiples du hors-site, notamment les aspects environnementaux : réduction des nuisances, maîtrise des déchets et empreinte carbone minimale. L'association du bois et la particularité de la terre cuite en façade offre une écriture architecturale et urbaine innovante, de qualité et pérenne. Ce « mécano » géant, à la finesse architecturale démontre la capacité du hors-site à produire une architecture ambitieuse, durable et répliquable, conciliant innovation technique et qualité d'usage.

Conclusions de la première édition du prix :

- La première édition de l'événement dépasse largement les attentes de l'Association Filière Hors Site France : un succès marqué par l'extraordinaire diversité et la qualité des projets présentés. Du logement intermédiaire aux immeubles de grande hauteur, de l'architecture de montagne aux équipements publics ruraux, en passant par les groupes scolaires et la réhabilitation, le hors-site démontre sa pertinence dans une grande variété de contextes urbains et architecturaux.
- Les bénéfices du hors-site sont clairement établis : **réduction majeure des délais de chantier, performance environnementale remarquable** – plusieurs projets atteignent spontanément les objectifs 2031 de la RE2020 – et **coûts maîtrisés**, parfois inférieurs à ceux de la construction traditionnelle.
- Cette dynamique repose également sur la qualité du partenariat entre **maîtres d'ouvrage, architectes et industriels**, soutenue par des méthodes innovantes, notamment la mise en œuvre anticipée de la Loi MOP pour les projets publics.

Le prix a démontré que la construction hors-site sait s'inscrire dans un récit architectural de territoire, et constitue un véritable levier d'excellence pour des projets à la fois innovants, durables et qualitatifs.

Une dynamique enclenchée :

A l'heure où l'Etat multiplie les demandes de recours au procédé hors-site (logement étudiant, centres de semi-liberté, ...), les signaux de montée en puissance de la filière hors-site s'accroissent. **En 2025, l'association a doublé son nombre d'adhérents** et compte aujourd'hui plus de **130 acteurs, publics et privés, engagés dans la transformation du secteur de la construction** sur l'ensemble du territoire, et participe activement au développement de la filière, en lien avec les pouvoirs publics.

Contacts presse

Association Filière Hors site France :

Léa DELPECH

lea.delpech@filiere-hors-site.fr - 07 66 68 67 31

CNOA :

Gaëlle GICQUEL

gaelle.gicquel@cnoa.com - 06 85 84 64 49

A propos de l'association Filière Hors site France

L'association Filière Hors-Site France est une association créée en 2023 qui regroupe plus d'une centaine d'acteurs publics et privés de la construction (aménageurs, promoteurs, constructeurs, industriels, architectes, AMO ...) soucieux de réinterroger les pratiques constructives en neuf et en rénovation via l'industrialisation et un processus de conception renouvelé. A cet effet, elle informe, outille, anime des échanges entre adhérents et partenaires. Ce faisant, elle a pour objectif de redonner de la capacité et de la visibilité aux acteurs de la construction et de la rénovation. Avec l'ambition de structurer et développer une filière nationale à forts enjeux de réindustrialisation, et de renouvellement des pratiques de la fabrique de la ville afin de faire baisser les coûts et délais de construction et rénovation tout en garantissant une haute qualité environnementale.

Pour en savoir plus : www.filiere-hors-site-france.fr

A propos du Conseil national de l'Ordre des architectes

Créé par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, l'Ordre des architectes se compose de 17 Conseils régionaux et d'un Conseil national ; et représente les 30 000 architectes de France.

En déclarant l'architecture d'intérêt public dans l'article 1er de la loi, le législateur a confié à l'Ordre une mission de service public, celle de se porter garant de cet intérêt public que constitue l'architecture.

L'Ordre des architectes veille à l'organisation de la profession d'architecte, participe à l'enseignement de l'architecture, et à l'organisation de la formation des architectes.

Enfin, l'Ordre des architectes promeut la qualité et la diffusion de la culture architecturale et représente la profession auprès des pouvoirs publics.

Contacts presse

Association Filière Hors site France :

Léa DELPECH

lea.delpech@filiere-hors-site.fr - 07 66 68 67 31

CNOA :

Gaëlle GICQUEL

gaelle.gicquel@cnoa.com - 06 85 84 64 49